



Déclaration de Mgr Felix Gmür

relative au rapport sur le projet pilote d'histoire des abus sexuels dans le contexte de l'Église catholique romaine en Suisse depuis la moitié du 20^e siècle

Les abus sexuels commis par des membres du clergé m'affectent profondément. Ce qui s'est passé me bouleverse et me laisse sans voix ; ces événements sont totalement incompatibles avec le message de salut de Jésus.

Les rapports et débats actuels ont déclenché beaucoup de souffrance et de stress, en premier lieu pour les victimes des abus et leurs proches, mais aussi pour les fidèles.

Je pense aux victimes. Il est difficile d'imaginer ce que les abus d'ecclésiastiques les ont fait subir : ces actes ont chamboulé et détruit, ont brisé leur confiance en l'humain et en la vie et ont empêché de nombreuses choses dans leur épanouissement et la construction de relations viables. De nombreuses personnes ne peuvent parler de ce qu'elles ont vécu que de nombreuses années plus tard. J'assume que je m'engage à une résolution complète. Tout ce qui s'est passé doit être mis au jour. Car les victimes ont droit à la justice. Je suis conscient qu'il est impossible d'effacer les torts et les blessures subis. Je ne peux que demander pardon aux victimes et essayer d'apporter ma contribution à la guérison de leurs plaies. Je reconnais les fautes commises dans le diocèse de Bâle, assume la responsabilité de la dette contractée par notre Église diocésaine et demande pardon pour les souffrances causées.

Et mes pensées vont aussi aux fidèles. Nombre d'entre eux sont désécurisés par les nouvelles de ces derniers temps et se demandent en quels agents et agentes pastoraux ils peuvent encore avoir confiance. Il est important pour moi de redonner confiance en l'Église. J'engage toutes mes forces pour que les gens puissent rencontrer en confiance les agents et agentes pastoraux dans une Église crédible. C'est pourquoi, je tiens aussi à ce qu'on n'oublie pas tout ce qui a été entrepris ces dernières années. Dans un climat d'ouverture et de prévention, le diocèse de Bâle applique depuis longtemps le concept diocésain de protection « Abus sexuel dans le contexte ecclésial : prévention et intervention ». Il s'agit de continuer à améliorer ces mesures et à les appliquer avec conviction intérieure dans un but d'estime et de respect réciproques, surtout dans le domaine du travail avec les enfants et les jeunes. Mon objectif est d'être toujours plus attentif dans le diocèse aux situations qui favorisent les abus, pour pouvoir réagir immédiatement de manière adéquate. Je veux tout mettre en œuvre pour que s'épanouisse toujours plus une culture de l'attention et des rapports respectueux les uns avec les autres - et qu'elle imprègne la vie dans nos paroisses et nos institutions ecclésiales.

Je remercie infiniment toutes celles et ceux qui sont en pastorale et qui remplissent leur ministère avec respect, soin et sens des responsabilités. Je remercie les chercheurs et chercheuses de l'Université de Zurich de l'établissement du rapport et je remercie les journalistes de donner une voix aux victimes que, moi non plus, je n'ai pas toujours entendus à temps par le passé. J'accorderai encore plus d'importance à l'avenir à 'adopter le point de vue des victimes.